

LE SOLEIL DES VACANCES MASQUE UN HORIZON CHARGE



Quand ce journal paraîtra dans les ateliers, les labos, les services, les vacances si elles ne sont pas encore là, ne seront plus très loin. Reste à savoir ce qu'elles seront et ce que la rentrée nous réserve.

La moitié des français qui ne partent pas en vacances risque de se grossir cette année d'un flot important de ceux qui partaient les années précédentes, ne pouvant le faire cette année du fait d'une baisse importante de leurs ressources due au chômage partiel ou total.

De toute façon, même sans ces « condamnés » de la crise, ce n'est pas encore cette saison que le Tourisme social allait pouvoir offrir à chaque travailleur de condition modeste les vacances dont il rêve peut être depuis des années (voir pages 4 et 5).

Même pour les « épargnés » de la crise ces vacances risquent d'avoir un arrière goût de sable. Pas de celui doré que l'on fait couler entre ses doigt sur la plage, mais plutôt celui d'un plat de lentilles mal lavées.

C'est que dans le même temps où se poursuit au PORTUGAL une expérience socialiste qui doit nous mobiliser tous (page 7) que des résultats d'élections marquent une avancée importante de la FUC que des actions aboutissent à des

résultats (page 2), rien ne va plus du côté du système capitaliste.

Malade d'une inflation à virus qu'on dit inconnu — que pour notre part nous baptissons sociétés multinationales — le système refuse les remèdes traditionnels. Mesures anti-inflations sur mesures de relances, plus vitamines aux entreprises, rien n'y fait. Hélas comme toujours quand le corps est malade, les membres chôment.

Eh bien les membres cette fois-ci ne se laisseront pas faire.

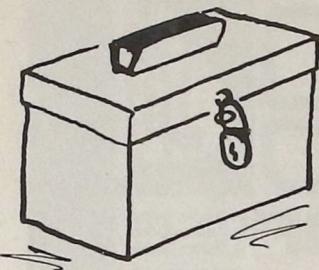
Les travailleurs ne seront pas dupes une fois de plus. Le chômage ne doit plus faire peur. Nous n'avons pas à épargner un système qui a fait son temps. C'est parce que le système est incapable de prendre des mesures hardies que le plein emploi n'est pas assuré.

Le retour à des horaires et à des conditions de travail plus humains sont des conditions indispensables. Mais le système capitaliste sent bien qu'à travers les revendications sur la qualité de la vie, ce n'est pas simplement le profit qui est visé mais bien sa propre existence.

Les vacances, loin de nous endormir doivent au contraire nous donner des forces pour crever les nuages qui s'annoncent dans le ciel de l'automne.



Elections



LA FUC A LE VENT EN POUPE

Les bulletins de santé d'une organisation syndicale s'apprécient le plus souvent à travers les résultats d'élections professionnelles.

Eh bien on peut dire que la FUC CFDT se porte bien. A

la fois globalement, mais aussi dans les entreprises on peut dire que la FUC a le vent en poupe.

Pour aider nos adhérents à comprendre le dynamisme de l'organisation dans laquelle ils ont toute leur place, nous donnons ci-dessous quelques résultats les plus significatifs.

ELECTIONS DE DELEGUES DU PERSONNEL EN 1974 :

98 904 travailleurs inscrits — 73 274 bulletins exprimés

	ENSEMBLE			CHIMIE			CAOUTCHOUC			PETROLE			VERRE			PHARMACIE			PLASTIQUES		
	Voix	Sièges	%	Voix	Sièges	%	Voix	Sièges	%	Voix	Sièges	%	Voix	Sièges	%	Voix	Sièges	%	Voix	Sièges	%
CFDT	24 893	382	33,97	11 227	190	31,48	7 076	52	32,08	2 899	59	37,07	1 120	19	38,20	1 685	43	49,30	886	19	63,88
CGT	33 169	360	45,27	15 184	190	42,58	12 228	80	55,44	3 244	36	41,08	1 320	26	45,02	776	17	22,70	417	11	30,06
FO	4 814	53	6,27	2 845	36	7,98	1 443	6	6,54	248	2	3,17	44	2	1,50	217	6	6,35	17	1	1,23
CGC	4 714	88	6,43	3 910	67	10,96	262	4	1,19	183	4	2,34	146	6	4,98	146	5	4,27	67	2	4,83
CFTC	1 711	17	2,33	627	5	1,76	271	3	1,23	529	5	6,76	284	4	9,69	—	—	—	—	—	—
Divers	3 973	63	5,43	1 867	37	5,24	777	4	3,52	717	11	9,18	18	1	0,61	594	13	17,38	—	—	—
Total	73 274	963	100	35 660	525	100	22 057	149	100	7 820	117	100	2 932	58	100	3 418	84	100	1 387	33	100

C.D.F. CHIMIE NORD :

Elections Comité d'Etablissement du 3 Juin 1975.

Premières élections après l'absorption d'Ethylène plastique par C.D.F. On assiste à une progression spectaculaire de la C.F.D.T. par rapport à 1973 sur les titulaires.

Collège Ouvriers + 3,5 % 2 sièges sur 8
 Collaborateurs + 14,8 % 2 sièges sur 2
 A.M. Techniciens + 5,3 % 2 sièges sur 4
 Ingénieurs & Cadres + 6,4 % 0 siège sur 1
 soit 6 sièges CFDT — 6 sièges CGT — 1 siège CFTC — 2 sièges CGC.

ISOLANTS FRANÇAIS (Sougé-Sarthe) :

La CFDT en plein conflit obtient 6 sièges sur 7 chez les Ouvriers et le siège chez les Maîtrises.

CEISA (Bernay-Eure)

La CFDT avec 66 voix sur 78 exprimées enlève dans les 2 collèges, 4 sièges sur 6.

MICHELIN (Clermont-Ferrand)

Les élections de délégués du personnel qui se sont déroulées le jeudi 22 mai 1975 ont montré une progression de la CFDT dans les 2 collèges : ouvriers (+ 3,3 %) et collaborateurs-techniciens-agents de maîtrise (+ 2,1 %).

Au niveau global pour les Titulaires, les résultats sont les suivants :

CGT	49,5 %	8 682 voix
CFDT	39,7 %	6 960 voix
FO	7,2 %	1 286 voix
UPM	3,6 %	620 voix

VERRE TEXTILE (St-Gobain Chambéry) :

Délégués du Personnel 27 avril 1975. La CFDT obtient des résultats intéressants puisqu'elle reste stable dans le collège ouvriers mais progresse de 6,12 % dans le collège employés et 4,12 % dans le collège Agents de Maitrise.

C.F.R. (Gonfreville) :

Au Comité d'Etablissement de la CFR de décembre 1974, les résultats d'élections ont donné les résultats suivants : 2 sièges à la CFDT sur 6 à la CGT avec une progression globale de 6,6 % pour la CFDT.

L'action paye

Dans le moment présent, tout ce qui peut laisser apparaître que l'action syndicale est payante n'est pas repris par la presse locale ou nationale. Seule peut donner cette information la presse syndicale. Car, en réalité, il se passe des choses dans nos industries et dans les entreprises. Des grèves se mènent, des résultats sont obtenus qui montrent que même dans une situation que les chantres du malheur qualifient de catastrophique, l'action syndicale a toute sa place. Les exemples sont nombreux.

SBAP (Dijon) :

4 jours de grève avec occupation d'usine (250 personnes) aboutissent à un accord sur les salaires (85 F + 50 F). Amélioration du droit syndical, travail posté, perte de salaire due à la grève étalée sur 3 mois.

SODIP (Lyon) :

5 jours de grève totale pour un accord important prévoyant une augmentation de 1,20 F de l'heure étalée jusqu'en avril 1976, le retour aux 40 heures et une amélioration du droit syndical.

DAUPHIN (Bourgoin) :

Débrayage par services sur des problèmes d'hygiène pour lesquels le patron avait mis à pied les délégués CFDT. Les sanctions sont levées, les jours de mise à pied sont payés.

LANGLOIS (Rennes) :

Une seule journée d'action entraîne une augmentation de 150 F pour les salaires inférieurs à 1 800 F et de 100 F pour les salaires de 1 800 à 2 500 F.

Rhône-Poulenc

TOUS A L'ACTION LE 28 MAI



5 000 TRAVAILLEURS MANIFESTENT A PARIS DEVANT LE SIEGE SOCIAL

Le 28 Mai 1975, Place de la Concorde à Paris, des travailleurs des usines Rhône-Poulenc arrivent au point de rassemblement. Ils sont 5 000 qui se dirigent, en manifestant, vers le siège social de la première entreprise chimique française : le trust multinational Rhône-Poulenc.

Ces travailleurs représentent leurs camarades d'atelier, de bureau, de laboratoire, le même jour, mènent des actions de grève et de débrayages dans la majorité des établissements du groupe.

Répondant à l'appel de la CFDT et de la CGT, ils sont venus demander au Comité Exécutif qui dirige RPSA, l'ouverture des négociations sur leurs revendications et particulièrement la garantie de l'emploi.

Les slogans lancés par les manifestants affirmaient clairement leur volonté :

• Rhône-Poulenc peut payer,
Renaud GILLET doit négocier »

Et aussi cette chanson reprise en choeur :

« Quand tu disais Valéry
que ça changerait Valéry
Nous on savait Valéry
que c'était pas vrai »

NON AU LICENCIEMENT, OUI A LA GARANTIE DE L'EMPLOI

Réunis devant le siège social, les travailleurs écoutent les interventions d'un représentant de la CGT et de la CFDT, tandis qu'une délégation est reçue par 3 membres du Comité exécutif RPSA dont le président Renaud GILLET. Au cours de son intervention, le représentant de la CFDT, René CAT-TENAT de l'usine de Saint Fons, devait notamment déclarer :

« Avec la CFDT et la CGT, aujourd'hui et pour la première fois, nous manifestons devant l'immeuble qui abrite les « Grosses têtes de Rhône-Poulenc SA » : ceux qui décident sans trop se soucier des conséquences que peuvent avoir leurs décisions sur la vie de milliers de travailleurs ».

« C'est ici qu'il a été décidé de fermer hier les usines d'Arques la

Bataille, d'Izieux, aujourd'hui celle de Vaulx-en-Velin, demain celle d'Albi, du péage de Roussillon ».

« C'est ici qu'il a été décidé de mettre en chômage « dit technique » plus de 20 000 travailleurs.

... Bien sûr, dans le cadre de sa politique de concertation, la Direction propose aux organisations syndicales des causeries au coin du feu ».

« Pour nous, CFDT, il ne saurait être question de répondre à une telle invitation. Seule, une véritable négociation sur la garantie de l'emploi sur place et la garantie de ressources peut nous amener à nous asseoir à la même table que les patrons de Rhône-Poulenc ».

... « Ce premier pas a été obtenu grâce à la détermination des travailleurs dans l'action de ce 28 Mai, mais elle ne saurait suffire à faire plier le trust et nous devons poursuivre l'action jusqu'à la satisfaction de nos revendications.

— non au licenciement
— garantie de l'emploi sur place
— et, en cas de chômage partiel, pas de perte de salaire comme cela existe en Belgique et en Hollande (AKZO).

Ces revendications ne sont pas démagogiques. Les résultats financiers du Groupe en attestent... Rhône-Poulenc est en capacité de les satisfaire... ».

APRES LE 28 MAI, L'ACTION CONTINUERA

La délégation CFDT et CGT reçue par la Direction Générale a une nouvelle fois exposé les motifs de l'action du 28 Mai et les revendications des travailleurs. Elle n'était pas venue pour entamer une longue discussion, mais pour demander l'ouverture des négociations, au niveau du holding du groupe sur deux revendications essentielles :

- la garantie de l'emploi
- l'harmonisation de statuts des travailleurs du groupe afin de réduire les écarts considérables qui existent actuellement.

Renaud Gillet persiste encore dans son refus et propose les négociations séparées par société.

Seulement, les travailleurs ne l'entendent pas ainsi.

L'ampleur de la journée du 28 Mai a montré que les travailleurs étaient capables, dans la situation actuelle, de faire une démonstration de force pour faire prendre en compte leurs revendications. Et cela, malgré le chantage à la crise et au chômage utilisé par le patronat et le gouvernement. Le 28 Mai aussi a montré qu'une coordination de l'action était possible au niveau d'un groupe et dans l'unité d'action CFDT-CGT.

Le 28 Mai n'est ni un commencement, ni une fin. C'est une étape dans la constitution d'un rapport de force suffisant pour obliger Rhône-Poulenc à satisfaire les revendications des travailleurs qu'il emploie.

RHÔNE-POULENC S.A. en quelques chiffres (année 1974)

1^{er} Groupe Chimique français
9^e Groupe chimique mondial

SALARIES

119 263	France	: 82 112
	Etranger	: 37 151

Répartition par branche activité

	France	Etranger	TOTAL
Chimie	48 097	10 822	58 919
Pharmacie	9 983	6 322	16 305
Textile	24 032	20 007	44 039

CHIFFRE D'AFFAIRES :

1973	1974
14 643 Millions F.	20 350 Millions F. + 39 %

Avec l'exportation et ses fabrications à l'étranger, RPSA réalise plus de la moitié de son CA à l'étranger.

DE NOMBREUSES FILIALES TANT EN FRANCE QU'A L'ETRANGER

May et Baker en Angleterre, Rhodia Inc. aux USA, Industrias Quini cas et Textiles au Brésil, etc.).

Rhône-Poulenc présent :

- dans la chimie (chimie fine, chimie minérale, plastiques, films, reprographie, etc.)
- dans la pharmacie (Specia — Théraplix — Institut Mérieux, Roger Bellon, etc.)
- dans le textile (19 établissements en France et 6 à l'étranger sans compter les filiales).

Rhône-Poulenc SA est l'un des résultats de la restructuration du capitalisme français, c'est l'aboutissement d'une série de fusions, d'absorptions, d'accords et de prises de participation multiples.

- Mais c'est aussi, pour les travailleurs :
 - un accroissement de la division du travail, de la parcellisation des tâches.
 - la diminution des effectifs salariés malgré ou grâce une augmentation de la productivité.
 - la fermeture d'établissements et d'usines.





VACANCES POPULAIRES

le tourisme social reste insuffisant

Dire que les vacances sont populaires dans le sens où tout un chacun souhaite partir en vacances, c'est un lieu commun. Mais le dire dans le sens où chaque famille, de revenu même modeste peut le faire, ce n'est pas vrai. Peut-être serez-vous parmi ceux qui partiront, peut-être aussi serez-vous parmi ceux qui seront, faute de moyens, obligés de rester « sagelement » à la maison. Ne pourrait-on faire des efforts pour permettre à tous de partir ? Ces efforts, ils sont faits. Les organisations syndicales s'en préoccupent à travers des organismes dit de Tourisme Social. Si vous n'en n'avez jamais bénéficié, c'est que cet effort n'est pas encore suffisant. Si vous n'en n'avez jamais entendu parler, c'est que votre C.E. n'a pas fait son travail. Pour vous permettre d'en savoir plus, nous sommes allés demander à Maurice VALLEE, responsable de l'INVAC (1) de nous en dire d'avantage.



Maurice VALLEE

Chimie-Unifiée : Avant de nous dire ce qu'est l'INVAC — pour Maurice VALLEE : qu'est-ce que le « Tourisme Social » ?

Maurice VALLEE : C'est déjà avant tout un grand projet qui est loin d'avoir abouti : « permettre à chaque travailleur, quel que soit son niveau de ressources de prendre des vacances de qualité dans le cadre de son choix ». C'est un projet ambitieux qui, sur le plan du principe, vaut d'être tenté. Je ne reprendrai pas les chiffres cités par ailleurs qui montrent combien est faible le nombre de familles modestes qui peuvent prétendre partir en vacances à l'heure actuelle, et important le déséquilibre entre le secteur commercial traditionnel et le secteur de tourisme social que nous avons vocation et volonté de développer.

C.U. : Qu'est-ce que recouvre donc le domaine du Tourisme Social. Chacun connaît le secteur capitalisme traditionnel : l'hôtellerie, le camping, les clubs plus ou moins sophistiqués, les croisières, ou tout simplement la location individuelle.

M.V. : Pour le tourisme social on peut classer les réalisations en quatre grandes familles : La maison familiale de vacances — Villages vacances — Gîtes familiaux et Camping-Caravaning (voir encadré).

C.U. : Mais il y a une certaine analogie avec le système touristique capitaliste.

M.V. : Elle est toute relative. La première grande différence est le prix de revient pour le vacancier. Le Tourisme social est essentiellement non lucratif. Il n'y a donc aucun souci pour le vacancier, personne ne veut lui tondre la laine sur le dos. La deuxième différence réside dans la qualité non seulement matérielle, mais aussi psychologique que l'on veut donner aux participants.

C.U. : Concrètement qu'est-ce que cela signifie ?

M.V. : Prenons l'aspect matériel par exemple sur un camp de camping-caravanning. La grosse différence avec un camping traditionnel c'est le respect des surfaces pour permettre à chacun d'être chez soi. Jamais nos camps ne sont des parcs à enfourner des tentes.

Si nous prenons l'aspect loisirs, nous débouchons sur une animation qui recherche le caractère actif de la participation des vacanciers. Il est exclu que nous reproduisions dans nos installations, à travers l'animation des activités de loisir, le modèle de consommation qu'on veut nous imposer dans la vie quotidienne. Outre le fait qu'aucune activité n'est obligatoire, la détermination des activités par les vacanciers eux-mêmes est primordiale. On pourrait aussi parler des activités des enfants qui sont pris en charge — à leur plus grand plaisir — pour les familles qui le désirent.

C.U. : Mais est-ce qu'il n'y a pas aussi le problème des services à assurer en commun, un peu le côté caserne ?...

M.V. : (avec une réaction assez vive) Je m'insurge contre ce mythe qu'entretient savamment le circuit capitaliste. Il est absolument tendancieux de faire croire que l'on passe ses vacances à épucher des pommes de terre ou à essuyer la vaisselle. Les installations modernes se doivent d'être équi-

LES REALISATIONS :

1 - LA MAISON FAMILIALE : 20 à 30 familles où les repas sont fournis à heures fixes — véritable petit hôtel... accueillant et sans fusil.

2 - LE VILLAGE VACANCES : qui est la maison familiale, mais à grande capacité, généralement sous forme Pavillonnaire avec des équipements collectifs pour les repas et les loisirs.

3 - LE GÎTE : (familial ou rural) où chaque logement familial est muni d'une cuisine entièrement équipée permettant à la famille de préparer ses propres repas à sa convenance horaire ou financier.

4 - TERRAINS DE CAMPING/CARAVANING : Seul ou attenant à un centre familial de vacances et bénéficiant dans ce cas des services communs — restauration, animations, gardes des enfants, etc...

PAS SI POPULAIRES QUE ÇA

Le Tourisme Social reste encore un phénomène presque marginal.

En effet, malgré notre développement et celui de nos partenaires, il ne représente que quelques 1 000 centres avec environ 200 000 lits et 1 200 000 places de camping qu'il faut comparer aux 1 700 000 lits du secteur commercial.

« Un français sur deux part en vacances » ou presque. En effet, l'évolution du taux de départ de 1964 à 1973 est passé de 43,6 % à 49,2 %. Mais ces 49,2 % de Français en vacances signifient aussi que 50,8 % des Français restent chez eux. De plus, un examen plus fin des statistiques du Commissariat Général au Tourisme fait ressortir que 84,3 % des exploitants et salariés agricoles et 55,3 % des ouvriers ne sont pas allés en vacances en 1973. Cela représente une masse énorme d'hommes et de femmes susceptibles d'être intéressés par les formules du Tourisme Social, mais également convoités, avec avidité, par le secteur commercial qui lui peut se développer.

En 1973, 38 571 000 F de prêts pour le Tourisme Social contre 527 340 000 F de prêts pour l'hôtellerie.

Quant aux subventions de l'Etat, elles n'ont été que de 8,5 millions en 1971, 9,5 en 1972 et 10,8 en 1973 alors que l'enveloppe globale d'investissement touristique du VI^e Plan est de un milliard de francs.

« L'INVAC »

L'Association INVAC « Investissements Vacances » dont le Siège Social est à Paris 10^e - 67, rue de Dunkerque, est une Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, sans but lucratif, créée à l'initiative de Fédérations Nationales de Vacances Familiales et de la CFDT.

— Assurer le développement d'équipements de vacances et de loisirs, à gestion collective et sans but lucratif, accessibles aux jeunes et adultes, aux familles à revenus modestes, par le truchement des Fédérations membres fondateurs.

— Garantir la qualité technique de ces installations.

— Permettre aux adhérents de définir en commun une politique cohérente et prospective du Tourisme, des vacances et des loisirs populaires de plein air, notamment en mettant en œuvre une planification nationale et régionale, dans le cadre de laquelle s'inscriront les réalisations.

L'INVAC s'adresse aux Comités d'Entreprise désireux de consentir un effort financier en faveur de réalisations à créer dans le domaine des loisirs-vacances, tout en sortant du cadre étroit des réalisations d'Entreprises corporatives.

La majeure partie des Associations pratique des prix différenciés.

Le prix de séjour est établi en fonction de la situation et des revenus de la famille.

De plus, un tarif dégressif est appliqué selon l'âge des enfants.

pées. D'ailleurs ceux qui disent ce genre de sottises n'ont jamais assisté dans une ancienne maison familiale aux séances de pluche. Elles restaient toujours comme un des bons moments de vacances. Le Tourisme social offre en effet quelque chose d'irremplaçable, c'est le contact avec d'autres familles dans la simplicité et la liberté. Cet aspect reste dans l'esprit de tous ceux qui ont séjourné dans des installations de tourisme social comme un élément déterminant de renouvellement de vacances du même type.

C.U. : Bien. Nous voyons mieux ce que recouvre le tourisme social, mais l'INVAC comment se situe t-il dans ce projet, est-ce un organisme de gestion de ces installations ?

M.V. : Non. L'INVAC c'est avant tout un organisme de collectage de fonds nécessaires à la création de nouvelles réalisations. Pour les adhérents de la FUC je ne crois pas utile de donner concrètement les structures juridiques de l'INVAC. Il faut savoir que créée à l'initiative de la CFDT et d'un certain nombre d'associations de Tourisme familial, l'INVAC se donne pour tâche de prospection au niveau des comités d'entreprise les moyens financiers nécessaires au développement du Tourisme social, sans vouloir palier les carences des pouvoirs publics vis-à-vis du Tourisme populaire. Les comités d'entreprise sont à même de dégager des sommes importantes qui leur garantissent dans les installations des réservations de « lits ».

C.U. : Je t'arrête, ce que tu viens de dire me semble en contradiction avec ce que dit la CFDT sur les réalisations « boutiques » où les travailleurs après avoir « bouffé » du Rhône-Poulenc ou du « Péchiney » durant 11 mois, viennent en reprendre pour 1 mois.

M.V. : Ce n'est pas cela. C'est au contraire la grande originalité de l'INVAC. Elle porte encore un nom barbare, mille excuses, c'est ce que nous nommons « la banalisation des lits ». Explication : Imaginons un C.E. ayant souscrit par exemple 40 lits, dans tout système autre que l'INVAC, on lui proposerait 40 lits dans un Centre de Vacances bien défini (ou peut-être dans deux ou trois grand maximum) et ce, pour toute la durée de la souscription, même si elle est limitée, (ça existe), si bien que pendant 20 ou 30 ans, les familles de ce C.E. devraient prendre leurs vacances à TROU-SUR-MER ou à BOSSE-en-MONTAGNE, sans possibilité de changement : ce serait lassant et limité.

Par contre, à l'INVAC, le C.E. peut présenter les candidatures de ses familles dans la limite de ses 40 lits, bien sûr, mais dans n'importe quel centre de vacances. Et ce choix est ouvert en permanence, c'est-à-dire n'est pas figé sur un seul centre. Autrement dit, c'est toujours à chaque moment que les familles des C.E. Membres ont à leur disposition la totalité des places offertes par les Associations.

Indépendamment de l'agrément indéniable pour les familles qui ont un éventail de choix très ouvert, la banalisation a deux aspects supplémentaires intéressants pour les C.E. souscripteurs :

— d'abord sur le plan des principes, le fait que les places les mieux situées (mer ou montagne) ne peuvent pas être trustées par les C.E. les plus riches, puisque ce ne sont pas les possibilités financières qui détermineront la localisation des centres de vacances attribués, comme cela se fait dans les autres systèmes.

— Ensuite, pour une même valeur d'investissement, chaque C.E. peut bénéficier de ses lits souscrits toute l'année dans des centres différents selon les saisons d'utilisation (montagne en hiver par exemple).

C.U. : Arrivons-en alors à ces fameux Centres Familiaux de Vacances.

M.V. : Là encore l'INVAC est particulièrement originale par rapport aux formules similaires proposées aux souscripteurs. D'un mot, c'est la VARIETE. Cette variété se manifeste de diverses façons dans les 98 centres de l'INVAC dont une trentaine sont ouverts en permanence toute l'année. Cela n'empêche nullement le C.E. de consentir par ailleurs des aides aux familles pour les vacances sous différentes formes (aide — chèque vacances etc.).

C.U. : Mais est-ce que cela veut dire qu'il faut que son propre C.E. soit souscripteur pour partir en vacances dans ces centres ?

M.V. : Non, il suffit simplement d'adhérer pour une somme très modique et souvent en arrivant en vacances — à l'association gestionnaire, mais il reste que les C.E. pour leur part souscrivent, restent prioritaires. Cela veut dire que compte tenu de l'effort encore à faire, il faut faire ses demandes très tôt surtout pour les périodes de vacances scolaires.

C.U. : Pour terminer Maurice, quels conseils pourrais-tu donner aux adhérents de la FUC qui seraient intéressés par ce problème ?

M.V. : Pour ce qui est des vacances 75 : rien, car il y a longtemps que tous les centres et terrains sont complets. Pourtant il faut continuer de développer le Tourisme social et pour cela se préserver du circuit touristique lucratif en faisant l'acquisition de terrains et en augmentant le nombre des installations. Il faut donc que de nouveaux C.E. participent. Ceux-ci seront d'autant plus enclin à le faire que des travailleurs, des adhérents poseront des questions sur les possibilités pour eux de bénéficier de vacances enfin populaires.

Poitiers

Michelin CAPITULE

AUTOUR DE TOI... des travailleurs attendent...

Il existe en France une situation particulière, voire bizarre. Alors que 85 % des travailleurs font confiance aux organisations syndicales représentatives, puisqu'ils votent pour elles quand il s'agit d'élier les délégués du personnel et le comité d'établissement ou plus couramment encore quand il s'agit de faire grève, seulement 25 à 30 % en moyenne sont syndiqués et payent régulièrement leur cotisation.

Que se passe-t-il alors ?

On peut avancer plusieurs explications qui, sans apporter de réponse à toutes les questions, permettent d'éclairer un peu la situation.

Certains mettent en avant le coût de la cotisation mais ce n'est pas un élément déterminant car on expliquerait mal alors, même s'il est faible, le nombre d'adhérents.

Plus sérieux est l'argument disant que syndiqué ou non, tout le monde obtient les mêmes avantages qui résultent des luttes menées.

Cela est vrai — mais là aussi est-ce suffisant ?

Toi qui a fait le geste de prendre une carte à la C.F.D.T., de payer chaque mois ta cotisation... t'es-tu demandé pourquoi ce même geste ton camarade d'atelier, de bureau, d'équipe, de service, ne l'accomplissait pas ? Lui as-tu dit toi, pourquoi tu l'avais fait ?

Ces raisons qui t'ont déterminé, pourquoi ne seraient-elles pas convaincantes pour lui ?

Mais voilà... comment le lui dire ?

Nous touchons là au cœur du problème.

Trop souvent les travailleurs demeurent inorganisés parce que personne ne leur présente de façon dynamique la nécessité de l'adhésion.

Etre adhérent à une organisation syndicale et particulièrement à la C.F.D.T. ce n'est pas une maladie honteuse, au contraire, c'est marquer par un geste réfléchi que l'on entend avoir son mot à dire dans les problèmes quotidiens, la cotisation étant le moyen de concrétiser, dans les actes, cette volonté.

Il n'y a donc aucune raison de ne pas dire partout autour de soi qu'il faut agrandir cette grande force, que représente le syndicat, pour la défense des intérêts des salariés.

Bien sûr, il faut pouvoir présenter au camarade inorganisé un bilan de l'action syndicale, soit au niveau national, soit au niveau de l'entreprise, lui rappeler que la cotisation est le SEUL moyen de vivre du syndicat — ce qui garantit son indépendance.

Il faut donc avant tout discuter avec lui. Le fait qu'il sache que tu es adhérent n'est pas suffisant pour le décider à adhérer s'il ne sent pas chez toi cette volonté de défendre la C.F.D.T., cette organisation à qui tu fais confiance.

A la F.U.C. C.F.D.T. les adhérents représentent autre chose que des timbres mensuels collés sur une carte syndicale. Ils doivent intervenir dans la vie interne de l'organisation et s'exprimer aussi au dehors pour faire partager leur convictions autour d'eux.

En préparant une grande campagne de syndicalisation au cours du 4^e trimestre 73, la Fédération entend faire de toi un maillon indispensable dans la construction de notre grande organisation.

Pour cela elle te donnera des moyens, te permettra d'avoir sous la main des arguments, des résultats motivant l'adhésion.

Pense dès maintenant à ce que deviendrait la F.U.C. si d'ici 1974 tu faisais autour de toi 2 ou 3 adhérents nouveaux...

A suivre...

Les travailleurs de Michelin Poitiers en avaient assez de travailler les samedis matin. Ils ont donc décreté de ne plus venir à l'usine ce jour-là.

Après quelques semaines la direction ne pouvait laisser passer cette atteinte à son autorité.

Elle fit afficher une liste des gens devant travailler le samedi.

Puis le vendredi elle fit afficher une note où il était question de départ au service militaire important, ce qui entraînait le non travail pour les gens indiqués.

Elle recommencera la semaine suivante à afficher la liste des gens devant travailler le samedi. Puis le vendredi, nouveau coût de théâtre. Prétextant des travaux, elle fit annuler cette liste.

Depuis cette date, on n'entend plus parler à Michelin Poitiers du travail du samedi.

Ailleurs aussi la lutte est engagée.

As - tu payé

ta cotisation

pour la durée

des vacances ?



**Lisez
et faites lire
votre
journal syndical**

PORTUGAL

UN AN APRES... TOUT COMMENCE



CHIMIE-UNIFIEE : Tu rentres du PORTUGAL après une séjour de quelques jours. Un autre voyage avait déjà précédé celui-ci. Qu'est-ce qui t'a le plus frappé dans l'évolution de la situation au PORTUGAL ?

Jacques MOREAU : Ce qui me semble le plus frappant depuis le 25 avril 1974 c'est que les militaires portugais ont réussi à mettre fin à un régime de dictature de près d'un demi siècle, sans effusion de sang et en respectant toutes les promesses faites lors du coup d'Etat, puisque tu le sais les élections viennent d'avoir lieu pour mettre en place l'Assemblée nationale constituante.

C.U. : Tu sais l'espoir que la situation du PORTUGAL a soulevé. Peut-on dire aujourd'hui qu'il est justifié ?

J.M. : Oui on a bien raison, il s'agit bien d'un espoir, mais il faut se garder des raccourcis trop rapides. Il faut bien voir en effet qu'on ne sort pas comme cela de 50 années de fascisme. Cela introduit dans la mentalité de la population un certain conformisme dans la manière de voir et surtout une certaine passivité dans la manière d'agir.

C.U. : Pourtant les travailleurs ont maintenant leur mot à dire ?

J.M. : Depuis le 11 Mars, la participation active des travailleurs au niveau des entreprises est inscrite dans les faits, mais compte tenu de ce que je viens de dire plus haut, on se rend compte tout de suite que cela n'est pas aussi facile que les textes pourraient le laisser croire, il y a de plus une énorme différence entre les petites entreprises et les entreprises qui ont été nationalisées. On a l'impression que les travailleurs sont toujours dans la « fête » telle qu'elle est apparue après les événements. Mais sur ce point il faut se garder de juger car chaque peuple a des réactions différentes.

C.U. : Dans cette situation comment apparaît le syndicalisme ? La loi sur l'Unité syndicale a fait beaucoup parler d'elle. Qu'est-ce que cela a entraîné ?

J.M. : Il est symptomatique de constater que les réactions vis-à-vis de la loi sur l'unité syndicale n'ont pas été que des réactions d'appareils. Tout en étant unitaires les travailleurs portugais — comme d'ailleurs les travailleurs français — veulent pouvoir exprimer leurs opinions, et dans les élections qui sont en cours actuellement, ce plu-

24 Avril 74. 50 années de fascisme prennent fin. Le régime de SALAZAR puis de CAETANO s'effondrent. Un immense espoir se lève au PORTUGAL.

Il rejailli sur tous ceux qui aspirent à la liberté et au socialisme.

Un an après alors que la droite française silencieuse du temps des fascistes s'émeut hypocritement pour la menace qui pèse sur la liberté, nous avons voulu donner à nos adhérents une image la plus fidèle possible de la situation portugaise. Pour être dans l'actualité nous sommes allés demander ses impressions à Jacques MOREAU de retour du PORTUGAL.

ralisme des opinions apparaît nettement. Même si toutes les élections de base ne seront pas terminées lors du congrès national de l'Inter syndicale au mois de juillet, il y a toute raison de penser que de ce congrès sortiront des orientations pour un syndicalisme démocratique de classe et de masse.

C.U. : Mais ce qui se passe au niveau syndical, n'est-ce pas non plus ce qui s'est passé au niveau politique ?

J.M. : Bien sûr l'implantation du parti communiste portugais dans les masses est plus réelle que l'implantation du parti socialiste qui se reconstitue, mais le jeu du M.F.A. (mouvement des forces armées) au cours de la campagne électorale se prononçant clairement pour le socialisme, a amené les travailleurs qui pouvaient par certains côtés trouver le P.C. trop contraignant, à voter utile en votant pour le parti socialiste qui après ses résultats favorables se restructure sérieusement.

C.U. : Tu as cité le M.F.A. mais si pour nous français, le rôle de l'armée au PORTUGAL nous paraît difficilement compréhensible, il reste pourtant un des éléments dynamique de l'évolution actuelle.

J.M. : Il n'est pas possible en effet de parler du PORTUGAL sans parler du M.F.A.

Son rôle reste assez ambigu dans la mesure où il peut apparaître comme renforçant dans l'esprit des portugais l'idée que les partis politiques ne sont pas nécessaires.

Il faut reconnaître aujourd'hui que parti d'un mouvement d'officier, le M.F.A. est devenu depuis le 11 mars un mouvement qui anime en général l'ensemble de l'armée.

Dans l'esprit de ses promoteurs, l'armée doit être au service du développement du pays. La campagne de « dynamisation » culturelle dans les régions les plus sous-développées est intéressante à plus d'un titre.

C.U. : Mais est-ce que l'omniprésence de l'armée ne pose pas à terme quelques problèmes ?

J.M. : Sur cette question je ne peux que reprendre le contenu du communiqué confédéral CFDT du 2 Juin, disant :

« Le MFA a joué un rôle déterminant dans le renversement du fascisme. Il reste aujourd'hui un instrument clé pour vaincre les difficultés. Sa mission historique sera pleinement accomplie au fur et à mesure qu'il s'effacera devant le développement du processus d'autodétermination des

travailleurs et des citoyens auquel il contribue ».

C.U. : Alors finalement il n'y a pas d'ombre au tableau ?

J.M. : Ça n'est pas aussi simple. Si la situation portugaise a fait naître un grand espoir, elle soulève aujourd'hui aussi un certain nombre d'inquiétudes. Il y a tout d'abord les difficultés politiques. Je ne reviens pas sur l'affaire du « Républica » et des risques de crise qu'elle fait courrir au gouvernement. Cette nécessité de rendre confiance dans les partis politiques est sans doute très urgente. Et puis il y a, surtout, les difficultés économiques. Le fascisme a finalement bradé l'économie du PORTUGAL. Par rapport à ce que nous disons à la CFDT, tout en ne portant aucun jugement sur la situation, je dirai qu'il ne faudrait pas que les militants qui sont proches de nous au PORTUGAL ne retiennent de nos perspectives que l'autogestion et la socialisation des moyens de production. Il semble important aujourd'hui pour sortir de ses difficultés, que le PORTUGAL, par une élaboration la plus démocratique possible, se dote d'un plan d'ensemble. Ce qui n'est pas le cas actuellement.

C.U. : Finalement, un an après tout commence ?

J.M. : C'est un peu cela. La grande leçon d'une année de révolution, c'est que chaque fois qu'il y a eu des difficultés durant cette année, le PORTUGAL a su surmonter ses contradictions. Il en reste encore aujourd'hui, mais de toute façon il en faut. L'important est que les travailleurs français et notamment les adhérents de la CFDT se sentent concernés et surtout mobilisés.

L'aspect international de l'évolution portugaise est tellement évidente que notre solidarité doit être maintenue sans arrêt en éveil.



1^{er} Mai au Portugal

NB

nouvelles brèves

● 2 000 FRANCS D'AMENDE

Le patron de la CERP Rouen (Entreprise répartition pharmaceutique) a été condamné à 2 000 francs d'amende et à 500 francs de dommages et intérêts pour le syndicat chimie CFDT de Rouen le 27 Avril 1975. Motif : Après une grève le patron avait procédé à la distribution d'une prime qui bizarrement n'avait été attribuée qu'aux personnes qui avaient travaillé ce jour-là.

Tous les arguments (y compris ceux hypocrites ayant trait à la santé publique) n'ont pas influencé le tribunal... Une prime antigrève est illégale... à la CERP comme ailleurs.

● CONTRE LE TRAVAIL DE NUIT :

La SAFE (entreprise sidérurgique de Lorraine) 1 800 travailleurs postés mènent une action contre la nuit depuis le 11 janvier 1975. Parmi les slogans qui figurent sur les affichettes hebdomadaires, on peut noter :

- « Après les mille et une nuits, les mille et un... ennuis »
- « Les travailleurs en feux continus ne font pas... long feu »
- « Ceux qui fréquentent les boîtes de nuit sont souvent ceux qui te demandent de passer la nuit à la boîte »
- « La nuit porte conseil... c'est vrai, pour celui qui dort ».

● REPARTITION PHARMACEUTIQUE : ON NE SIGNE PAS...

Le Bureau National de la FUC CFDT a décidé dans sa séance du 13 juin de ne pas signer la nouvelle convention collective de la répartition pharmaceutique. Outre les raisons dues au contenu insuffisant, voire dangereux (travail de nuit), le Bureau National réaffirme à travers ce refus sa volonté d'éviter la prolifération des petites conventions. Celles-ci ne garantissent rien au petit nombre de salariés qu'elles sont censées protéger et elles vident de leur substance les grandes conventions collectives dans lesquelles le nombre et le rapport de forces permettent des avancées substantielles.

● CONDAMNATION

La CFDT a condamné les attentats criminels et imbéciles qui ont eu lieu à propos du Parisien Libéré dans le même temps où les Confédérations CFDT-CGT organisaient une manifestation pour protester contre la violence et la répression patronale.

Le gouvernement en porte la responsabilité essentielle. Non seulement, il appuie de tout son poids le patronat dans ses actes de répression anti-syndicale mais ces derniers jours, il a laissé se développer, sinon encouragé l'emploi de méthodes fascistes par une partie du patronat. Ce gouvernement qui se satisfait de la multiplication de milices patronales armées — véritables polices privées — encourage la montée de la violence et les provocateurs de tout acabit.

Quant au GNPF, son mutisme devant les exactions et les procédés inquiétants de ses affiliés, le condamne tout autant.

● LE TIERS-MONDE EN CHIFFRES

Tiers-Monde : 70 % de la population mondiale et 30 % seulement du revenu mondial.

- Sur 2,6 milliards d'habitants du monde en voie de développement, 800 millions sont analphabètes, 1 milliard souffrent de malnutrition ou de la faim et 900 millions ont un revenu quotidien inférieur à 0,30 dollar (1,60 F environ).

En 1980, le revenu annuel moyen par habitant sera de **3 600 dollars** (1 200 de plus qu'à l'heure actuelle) dans les pays développés, tandis qu'il ne sera que de **265 dollars** (+ 85) dans les pays en voie de développement. Encore s'agit-il là d'une hypothèse « optimiste ».

● UN APPEL POUR RIEN

Les personnes inculpées dans l'affaire du Laboratoiré Jean Roy Fressyngé suite à l'action de la CFDT ont fait appel de la décision du juge qui les condamnait à 3 600 F d'amende chacun et reconnaissait la validité de l'action de la FUC.

La cour d'appel n'est pas revenue sur son jugement sur le fond, même si elle a modulé les peines en fonction des responsabilités des inculpés. Faudra-t-il aller jusqu'en cassation. Il n'y a pas plus têtu qu'un patron qui à tord.

● LA CFDT AFFAIRE A SUIVRE

Les journaux parlent abondamment des remous qui ont lieu actuellement à la CFT... Procès divers, Congrès tenus en présence d'huiissiers...

Pour le syndicalisme que nous représentons c'est une affaire à suivre de près.